

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 18 12 2020 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé (DSP)
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste - Responsable de l'unité PMI
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962.02 PROGRAMME R H. : 97001 CODE POSTE : 2742 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Formations sanitaires de Tahiti Iti (FSTI) - Hôpital de Taravao (unité de Protection maternelle et infantile (PMI))
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin généraliste, responsable de l'unité PMI assure le suivi médical des enfants de la naissance jusqu'à l'âge de scolaire pour : <ul style="list-style-type: none">• Les vaccinations obligatoires, les conseils diététiques et la surveillance de l'évolution statur pondérale,• Les soins curatifs des affections courantes,• Le repérage des situations à risque et leur prise en charge dans le cadre de la prévoyance de la maltraitance et de la protection de l'enfance en danger. Il assure également des formations et participe aux activités de santé communautaire définies par le Schéma d'organisation sanitaire du Pays.
9	EFFECTIFS ENCADRES : A : B : C : D : Autres : NOMBRE : 7 3 2 1 CEAPF et 1 CC4
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le directeur de l'hôpital
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Outils bureautiques et informatique ;- Mise à disposition d'une voiture de service pour les consultations itinérantes et du matériel biomédical portatifs.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Horaires : en journée continue de 7h30 à 15h30 du lundi au jeudi et le vendredi de 7h30 à 14h30 ;- Contraintes d'un service d'urgence assuré par une astreinte médicale à domicile débutant à partir de 15h30 jusqu'au lendemain 7h30 du lundi au jeudi. Et le vendredi de 14h30 jusqu'au lendemain 7h30. Le week end de 7h30 au lendemain 7h30 ;- Déplacements pour les consultations et les interventions décentralisées :<ul style="list-style-type: none">- Etablissements scolaires,- Maison de l'enfance de Taravao,- Service social de la presqu'île,- Toutes les communes de la presqu'île : 2 fois par semaine ; les communes sont visitées 1 fois par mois au total.

	- Les congés sont à programmer un mois à l'avance et à épuiser avant le 31 mars de l'année suivante. Les demandes doivent être prises en concertation avec l'ensemble de l'équipe.
--	--

13	<p>ACTIVITES PRINCIPALES :</p> <p><u>Coordonner le dispositif de la protection infantile de la presqu'île :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux actions de Santé publique (promotion de la santé, éducation pour la santé en milieu scolaire et associatif, ect.) sous la directive de la Direction de la santé, - Collaborer avec le Centre de consultations spécialisées en Protection Maternelle et infantile de la Direction de la santé : <ul style="list-style-type: none"> o Participer aux formations internes ; o Participer aux réunions avec l'équipe du Centre de protection maternelle de Taravao. <p><u>Assurer les astreintes médicales de l'hôpital de Taravao :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur appel téléphonique du médecin de garde aux urgences de l'hôpital de Taravao ; - Selon l'activité d'hospitalisation en médecine de l'hôpital de Taravao. Prendre le relais des consultations médicales aux urgences et/ou assurer la visite des nouveaux entrants hospitalisés. <p><u>Conduire des activités de prévention :</u></p> <p>Participer aux réunions avec le service social de la presqu'île :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Leur présenter les fiches de signalement préoccupantes, - Suivre les dossiers gérés par le travailleur social ; - Assurer un rôle de médecin conseil de PMI auprès du service social de la presqu'île. <p><u>Réaliser des activités administratives et de gestion :</u></p> <p>En partenariat avec son équipe du CPI (centre de protection infantile), gérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le recueil des données, statistiques, archivage des dossiers médicaux ; - Les commandes et la gestion de stocks des médicaments et du matériel ; - L'entretien du matériel technique mis à disposition et leur gestion ; - La réalisation du rapport annuel d'activité du CPI et le transmettre au Responsable des FSTI.
----	---

14	<p>ACTIVITES ANNEXES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux réunions de coordination du projet d'établissement des FSTI – Projet de labellisation en Fare EA (maison de la santé) ; - Participer aux réunions de commission médicale d'établissement (CME) à l'hôpital de Taravao ; - Collaborer au plan blanc de l'hôpital de Taravao afin d'assurer la continuité de l'activité d'hospitalisation de la presqu'île ; - Participer à des réunions de travail à l'initiative de la DSP ; - Peut être sollicité par l'équipe d'hospitalisation du service de la médecine lorsqu'un enfant est hospitalisé pour raison médicale ; - En partenariat avec le CPM (centre de protection maternelle) et le service social de la presqu'île, participer à des actions ponctuelles de prévention.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : MEDECIN
16	<p>SPECIALITE SOUHAITABLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ou qualification en médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> - Réactif, efficace et organisé ; - Excellent sens du relationnel ; - Grande capacité d'adaptation à toutes les situations ; - Maîtrise de l'outil informatique ; - Respect, éthique : connaître le code de déontologie et les règles éthiques et professionnelles ; - Disponibilité, ponctualité ; - Ecoute et patience ; - Présentation conforme aux règles professionnelles et aux bonnes pratiques hospitalières. 		<ul style="list-style-type: none"> X X X 	<ul style="list-style-type: none"> X X X X X

18	<p>EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience dans la pratique des soins et des actions de prévention dans le domaine de la petite enfance ; - Expérience en médecine spécialisé en pédiatrie. 			
----	--	--	--	--

19	<p>FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation d'adaptation au contexte du Pays : 1 semaine au Centre de consultations spécialisées en Protection Maternelle et infantile de la Direction de la santé, théorie à Papeete et la pratique dans un dispensaire le plus proche de Taravao ; - Formation assurée par le Centre d'enseignement des soins d'urgence (CESU) en interne : réa-néonatal / pédiatrie dans le service des urgences de l'hôpital de Taravao (1 journée) ; - Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) de niveau 2 à jour ; - Participe aux formations proposées par la direction de la santé, le CHPF ou autres organismes de formation selon les disponibilités de chacun et sans interrompre la continuité des soins. 			
----	---	--	--	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans			
----	---	--	--	--

Le chef de service
Date
Signature

L'agent
Date
Signature